



DÉCLARATION LIMINAIRE AU
CTL DU 11 OCTOBRE 2021

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués à ce CTL au sujet de la fin des opérations de déploiement du NRP. Encore une fois, nous rappellerons notre hostilité à cette réorganisation en profondeur.

Au CTL du 25 novembre 2019 nous vous indiquions qu'aucune concertation n'avait eu lieu. Vous nous avez en effet convié à des réunions ayant pour objet la mise en œuvre d'un plan dont vous refusiez d'en faire évoluer les principes.

Il n'est pas question pour la CGT de discuter de la mise en place de cette réforme, ni des modalités de sa mise en place puisque nous l'avons toujours combattue en dénonçant les méfaits à l'égard du service public et des agents.

Ainsi, penser que cette réorganisation en profondeur aurait pour vocation une amélioration des conditions de travail des agents et une amélioration du service public est une grave erreur. Nous en avons aujourd'hui la démonstration dans nos structures fusionnées. Le TBVS en est une preuve supplémentaire.

Problèmes d'accueil, concentration de services avec un volume de missions en inadéquation avec les effectifs, spécialisation des tâches, absence de formation des agents déplacés, renvoi des contribuables sur des services saturés (centres de contact ou services départementalisés).

Dans notre département, le NRP a été unilatéralement mis en place à la hussarde. Il sera terminé ainsi au 1/01/2022 ! Dans ces conditions, la CGT Finances Publiques continue à se demander si sa présence à une telle réunion est pertinente.

Les élus CGT FP 27 en CTL